

Une caricature du fédéralisme

Domaine public

Beaucoup d'agitation dans les marmites cantonales, à l'occasion des prochaines élections au Conseil fédéral. A Genève, plusieurs dizaines de personnalités politiques, universitaires, militaires et des milieux économiques publient une déclaration de soutien à un candidat genevois. A Lausanne, on renâcle devant l'éventualité d'une absence vaudoise à Berne ; le pays de Vaud est traditionnellement représenté au gouvernement fédéral. Les Soleurois sont marris d'être évincés de la course, eux qui présentaient deux candidats « de valeur ». Les petits cantons de la Suisse centrale ont tiré leur épingle du jeu, en favorisant la désignation d'un candidat démocrate chrétien tessinois, qui, pensent-ils, défendra au mieux leurs intérêts.

Floraison de lettres de lecteurs dans les journaux cantonaux, qui viennent appuyer ces revendications toutes plus justifiées les unes que les autres. Décidément, la vie politique suisse a de la peine à franchir le cap du XXe siècle. A croire que les antagonismes du siècle passé sont toujours présents. Comptes d'épicier à l'appui — voyez mon importance démographique, remarquez mon absence du gouvernement depuis un demi-siècle — chacun pose ses exigences.

Mais enfin, est-ce que la présence d'un Bonvin au Conseil fédéral a empêché l'application uniforme des arrêtés conjoncturels ? Est-ce que la présence d'un Gnaegi à Berne a empêché la suppression de la cavalerie ? Cet esprit cantonaliste étroit, ce « Kantönligeist », n'a aucun rapport avec la défense du fédéralisme, même si le choix de telle ou telle personnalité peut avoir son importance (voir DP 250 et l'éditorial intitulé « L'axe Kloten-Cointrin »).

La réalité helvétique d'aujourd'hui, c'est un développement économique inégal entre les régions, des ressources mal réparties entre les cantons ; c'est le renforcement de pôles de croissance bien localisés, accompagnés de mouvements migratoires qui vident lentement mais sûrement certains

cantons de leur population. Que devient le fédéralisme dans ces conditions ? Est-ce que la présence d'un homme de tel ou tel canton au Conseil fédéral va remédier à cette situation ?

Cette évolution, c'est le pouvoir économique qui la détermine ; c'est la loi du profit, c'est l'économie de marché qui modèlent le visage du pays. Ce pouvoir n'a que faire du fédéralisme ; faut-il rappeler que les grandes organisations économiques se sont constituées au niveau national au siècle passé déjà, avec des secrétariats permanents et des subsides de l'Etat ? Alors que les partis politiques n'étaient même pas structurés au plan suisse.

Les controverses autour des élections de décembre sont aussi l'occasion de faire valoir les spécialistes des bruits de couloirs fédéraux, en mal de grandes émotions électorales qui caractérisent les pays voisins.

La défense du fédéralisme, elle, doit passer par une mise en question radicale de la rationalité économique qui nous gouverne. Et non pas par des sempiternelles et bornées (au sens propre) querelles de représentation. Mettez sept Uranais au Conseil fédéral : le changement ne sera guère important. Le problème, ce n'est pas de trouver des hommes, mais une volonté politique. Les partis emprisonnés dans leur cantonalisme pourront-ils encore sauver le fédéralisme ?

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : La « conscience de la jeunesse du monde » vue par des enquêteurs dépêchés dans onze pays ; p. 3 : Tessin : Un candidat insaisissable ; pp. 4/5 : Révision de l'assurance maladie et accidents : « Oui » au droit à la santé ; p. 5 : L'unité pour le Chili ; p. 6 : Que savons-nous de la Suède ? — Socialisme et entreprise ; pp. 5/6 : Fribourg : Une sainte alliance incongrue face à l'Université ; p. 6 : La semaine dans les kiosques allemands ; p. 8 : Hôpitaux genevois : Le prix d'un marchandage.

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 251 29 novembre 1973
Dixième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1974: 38 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

251

La « conscience de la jeunesse du monde » vue par des enquêteurs dépêchés dans onze pays

Le bureau du premier ministre du Japon vient de publier un rapport de plus de 500 pages sur « la conscience de la jeunesse du monde ».

Cette vaste enquête, la première du genre à notre connaissance, a été conduite par des agences spécialisées membres du Gallup international, en collaboration avec le Centre de recherche du Japon.

D'octobre à novembre 1972, plus de 22 000 jeunes de 18 à 24 ans ont été interviewés dans onze pays : six pays développés de civilisation occi-

dentale, soit l'Allemagne fédérale, la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Suède, la Suisse ; un pays socialiste, la Yougoslavie ; un pays développé de civilisation asiatique, le Japon ; trois pays sous-développés, le Brésil, l'Inde, les Philippines.

Les résultats sont à la fois réconfortants et inquiétants. Plutôt surprenants pour la Suisse. On voudrait souhaiter que les comparaisons inspirent en tout cas les gouvernements quant à leur politique de la jeunesse et de l'avenir.

Les Suisses particulièrement pessimistes

La majorité des jeunes considèrent que l'école, le travail, la société leur offrent des conditions plutôt favorables. Dans tous les pays développés, sauf au Japon où le taux d'insatisfaction est le plus élevé. Dans l'ordre, c'est en France — 61,3 % — en Yougoslavie — 52,9 % — puis dans les trois pays sous-développés que la situation est ressentie avec le plus de satisfaction.

Plus de 90 % des interviewés dans dix pays disent être plus ou moins contents de leur vie familiale. Une exception : le Japon, qui enregistre le pourcentage le plus faible, à peine 40 %.

Pourtant le fossé des générations se révèle dans toute son ampleur. La proposition « mes parents ont des manières de penser et de vivre différentes des miennes » recueillent plus de 50 % de réponses positives dans dix pays. Elles sont les plus nombreuses en Yougoslavie — 81 % — puis en Suisse — 74 % — et les plus faibles en Suède — 35 %.

*

En général, les gouvernements sont perçus comme des institutions nécessaires et vouées à la cause publique. Les attitudes restent réservées au Japon,

Les questions posées, souvent ambiguës, ne permettent guère de cerner l'éthique du travail. Celui-ci est partout appréhendé d'une manière réaliste : c'est d'abord un moyen de gagner de l'argent. Position qui s'oppose à l'idéal « sincérité et amour » considéré comme primordial, « l'argent et le prestige » n'apparaissant dans le cas de la Suisse qu'en quatrième rang, après « un travail intéressant », « la liberté ».

Les salaires : suffisants ou non ?

Au sujet des conditions de travail, les réponses données en Suisse sont des plus critiques. Si 70 % affirment que les salaires sont suffisants — maximum 70,7 % en Grande-Bretagne, minimum 30,4 % au Japon — 59 %, et c'est le taux le plus élevé, déclarent que les vacances ne sont pas assez longues — 78,4 % — et c'est aussi un record, que « les compagnies ne recherchent que le profit ». Pourtant c'est en Suisse que les travailleurs auraient le moins l'impression d'être un rouage et d'être traités comme un objet — 12,5 % contre 36,9 % au Japon.

en France et en Grande-Bretagne. On peut constater que la plupart des jeunes acceptent le système dans lequel ils sont en voie d'intégration. Une très faible proportion choisit la voie de la violence pour transformer la société : à peine 4,6 % en Suisse, le maximum étant de 6,5 % en France. Quant aux marginaux, aux « drop out », ils représenteraient un 40,3 % au Brésil, un 12 % en Suisse.

La sagesse des hommes empêchera une nouvelle guerre :

	Philippines	Japon	Suisse	Suède	France	Etats-Unis	All. féd.	G.-B.	Yu.	Inde	Brésil
oui	57,9	63,6	37,1	56,1	51,7	53	52,5	48,1	79,9	73,5	78,9
non	39,9	34,6	62	40,7	31	45,6	43,4	48,8	20,1	24,8	20,3

La sagesse des hommes empêchera la pollution et l'épuisement des ressources naturelles :

oui	62	50,4	43,5	54,8	45,9	58	58	50,6	71,3	70	74,4
non	35,7	47,7	55,6	42,1	39,2	40,9	38,6	46,6	28,6	27,1	24,5

Nous vivrons dans une société meilleure d'ici 30 ans :

oui	62,5	28,5	19	23,3	19,6	40,4	33,1	32,1	82,7	62,5	50
non	32,7	68,1	79,1	71	48,4	55,7	58,7	60,2	17,3	35,2	47,6

A la question « la sagesse des hommes pourrait-elle empêcher une nouvelle guerre », les statistiques sont plutôt pessimistes dans les pays développés. Les Suisses, qui n'ont jamais subi la guerre et qui vivent dans l'abondance, rapportent à la plus forte majorité — 62 % — qu'une catastrophe est inévitable. Alors que les Japonais, les Allemands, et surtout les Yougoslaves — 80 % — ont confiance dans l'avenir de l'humanité. Et aussi les pays sous-développés.

En ce qui concerne la pollution et l'épuisement des ressources naturelles, les Suisses sont encore les premiers à mettre en doute les possibilités de maîtriser ces problèmes : près de 56 %. Et leur vision du futur est loin d'être optimiste : ils estiment dans une proportion de 79 % que la société de demain ne sera pas meilleure.

Optimisme socialiste

D'une manière générale, il ressort clairement que les pays socialistes et les pays sous-développés font montre d'un optimisme remarquable, que les pays nantis, la Suisse d'abord, puis la Suède et le Japon, deviennent conscients des dangers du développement industriel accéléré.

On sait les limites inhérentes à ce genre d'enquête : questions trop générales, fidélité relative (quel échantillon ?) à l'opinion de la masse de la population. A cela il faut ajouter que le même questionnaire a été administré à des pays de culture et de niveau de développement différents, où les mots et les valeurs peuvent avoir des significations totalement opposées.

Un reflet intéressant

Pourquoi donc donner un écho à un tel travail ? Parce que les questions posées, toutes vagues et peu significatives qu'elles aient été, sont le reflet de préoccupations réelles dans l'opinion. On hésite à les poser, parce que l'on sait d'avance que

les réponses ne pourront être interprétées comme des certitudes. Mais est-ce une raison pour laisser dans l'ombre des interrogations d'une telle portée ? Gardons-nous donc d'interpréter les résultats comme des indications mathématiques ; mais donnons-leur la valeur de points de repères à compléter.

Ces données ? Un instantané, flou sans doute et vite jauni (car les changements sont toujours plus rapides, les classes d'âge de plus en plus étrangères). On pourrait souhaiter que de telles enquêtes soient répétées tous les cinq ans et centrées sur des milieux spécifiques plus révélateurs des courants de civilisation.

Une nouvelle conscience

Il apparaît pourtant que les attitudes et les valeurs des nouvelles générations se modifient au fur et à mesure que se développe l'économie, que s'établit un Etat-providence. Et une nouvelle conscience émerge dans les pays riches, précipitée par la démocratisation des études, le spectacle et les modes des mass media, la réalité quotidienne de la vie urbaine. Une nouvelle conscience angoissée et pessimiste : la confiance dans le génie des hommes s'effrite, une vision catastrophique du futur s'impose peu à peu. Et elle semble particulièrement forte en Suisse.

Tessin : un candidat insaisissable

Dans la triplète un peu falote que les trois partis ont sélectionné pour les prochaines élections au Conseil fédéral, le candidat démocrate chrétien et tessinois Franzoni est le plus insaisissable. On a évoqué à son sujet le nom de deux de ses compatriotes : celui de M. Celio, recordman des conseils d'administration avant son entrée au Conseil fédéral, et celui de l'avocat Tetamenti, qui tient pres-

que tous les fils de l'économie de son canton. M. Franzoni semble être plus que le double de ces deux Tessinois de luxe.

Le bruit a couru qu'il était impliqué dans des scandales politico-financiers ; outre-Sarine, on a parlé de « mini-Watergate » ; mais les indications précises font défaut ; il reste une « auréole » du big business bien accrochée, qui cependant ne suffit pas à cerner un personnage particulièrement mal connu en Suisse romande.

Ceux qui l'ont rencontré ne parviennent pas à dire ce qui le fait courir.

L'argent ? Ce rejeton d'une grande famille bourgeoise de Locarno semble en avoir eu suffisamment à sa naissance pour montrer un certain dédain à son endroit. Directeur d'une brillante étude d'avocat dont ses obligations l'éloignent, il en distribue intégralement les bénéfices entre ses collaborateurs. Le conseil d'administration de l'AGIE (électronique de pointe) dont il fait partie, est réputé par la modestie de ses tantièmes. Propriétaire de nombreux immeubles et d'une banque (le Credito commerciale di Locarno), il investit dans des entreprises aléatoires, mais tessinoises : le téléski d'Airolo, les petites stations de ski de Nara et de Tamaro. Cet ami de Mattei (le fondateur de l'ENI) avait espéré faire passer un oléoduc à travers le canton.

Une base : Muralto

Le pouvoir ? Avant son arrivée à Berne, il ne s'était guère préoccupé que de sa commune de Muralto, où après avoir mis fin à des décennies de règne radical, il s'attirait les suffrages unanimes des milieux touristiques. Il s'engage à fond dans des entreprises dont l'on ne voit pas le « bénéfice » immédiat : Conseil de l'Europe, Caritas Suisse, qu'il préside.

Aussi discret en affaires que secret sur ce qui l'anime, il engage facilement le dialogue sans jamais pourtant se livrer. Diplomate jusqu'à la ruse, très cultivé, que fera-t-il au Conseil fédéral s'il y parvient ? Bien audacieux qui peut le dire...

«Oui» au droit à la santé

Pourquoi la révision de 1964 ? L'augmentation des frais médico-pharmaceutiques a mis les caisses devant une alternative simple : augmenter considérablement les primes ou limiter les frais en refusant l'adhésion des personnes de santé défaillante. Les deux solutions ont conduit à une impasse. D'où la nécessité d'une révision. Nous avons montré dans l'article précédent les difficultés d'aboutir à un compromis.

Finalelement l'accord s'est fait sur une solution minimale : on ne touche pas aux principes — notamment pas d'introduction de l'assurance obligatoire — et on augmente les subventions des pouvoirs publics ; on ajoute des points de détail qui ont pourtant leur importance : chacun, quel que soit son état de santé (y compris les invalides), peut entrer dans une caisse, mais avec une réserve de cinq ans pour les maladies existantes au moment de l'entrée ; certains soins paramédicaux sont remboursés ; le libre passage d'une caisse à l'autre est facilité.

Mais les solutions de compromis, si elles ne mécontentent personne totalement, se révèlent rapidement inefficaces.

On a souvent vanté le taux élevé d'assurés en Suisse : 90 % de la population pour 1971. En réalité c'est un artifice de calcul qui permet d'arriver à ce chiffre impressionnant ; on additionne ceux qui ne sont assurés que pour une indemnité journalière, ceux qui sont couverts seulement pour les frais médico-pharmaceutiques, et ceux qui ont une assurance complète. Or en 1971 plus de 50 % des assurés ne disposent pas d'une couverture complète, c'est-à-dire qu'en cas de maladie ils perdent leur salaire ou ils paient les frais médicaux.

En 1969 déjà une commission d'experts se met au travail pour une révision totale de la loi. Le résultat : le modèle de Flims, un chef-d'œuvre du compromis helvétique ; l'assurance obligatoire — que la Constitution permet de promulguer depuis 1890 — est introduite pour l'hospitalisation seulement, les cotisations seront prélevées en pour-cent du salaire ; les autres frais restent couverts par l'assurance facultative, financée par les primes des assurés. Lors de la procédure de consultation le projet est mis en lambeaux par les organisations intéressées.

Les cartes du PSS

En 1970 le Parti socialiste, appuyé par l'Union syndicale, dépose une initiative populaire. Son principe est simple : assurance-maladie obligatoire pour tous, assurance-accident obligatoire pour les salariés ; les cotisations sont prélevées en pour-cent du salaire ; les pouvoirs publics combleront le déficit. Basée sur la solidarité (assujettissement de tous) la proposition socialiste demande à chacun de payer selon ses possibilités.

L'initiative socialiste va provoquer une véritable éclosion de projets (modèle de Soleure, modèle 72, modèle du concordat), qui tous sont des variations sur le modèle de Flims. C'est que, dans les trois ans qui suivent le dépôt d'une initiative, le Conseil fédéral doit prendre position. Dans cette perspective chaque groupe d'intérêts cherche à placer sa marchandise.

Le Conseil fédéral face aux socialistes

Au printemps 1973, soit à l'échéance du délai de réponse, le gouvernement rend publique sa position : il propose un nouvel article constitutionnel qu'il oppose à l'initiative socialiste ; l'assurance obligatoire pour les gros risques seulement et

pour l'indemnité journalière. Pour le reste c'est l'assurance facultative qui y pourvoit. Recul donc des compétences de la Confédération puisque actuellement le pouvoir central peut décréter une obligation généralisée.

La lutte n'est pas terminée pour autant. Alors que la commission du Conseil des Etats a déjà commencé ses travaux en vue de la session d'automne, on voit brusquement surgir un projet de dernière minute, fruit d'une alliance entre caisses-maladie et médecins, pourtant ennemis de toujours. Devant le danger on a laissé les différends au vestiaire. En effet les caisses craignent de voir l'assurance coupée en deux : obligatoire et facultative ; elles pourraient y perdre des ressources. Les médecins ont toujours refusé l'obligation ; ils y voient un danger pour l'ordre libéral. Comme un seul homme le Conseil des Etats emboîte le pas, devant le conseiller fédéral Tschudi navré mais impuissant. Il adopte en septembre un projet bâti sur trois piliers — la nouvelle solution miracle en matière de sécurité sociale. Chacun devra cotiser, au maximum 2 % de son salaire, sur le modèle de l'AVS. Ce fonds permettra aux pouvoirs publics de réduire le coût des traitements. Et puis, comme aujourd'hui, une assurance facultative payée par les assurés. La collectivité apportera le complément.

Les surprises

Mais chaque fois qu'une solution n'a pas été longuement négociée entre les groupes intéressés, les surprises arrivent. Au début de novembre la commission du Conseil national modifie le projet adopté par les Etats. Elle augmente le prélèvement obligatoire à 3 % du salaire ; elle introduit l'obligation généralisée pour l'assurance-accident et l'indemnité journalière, à l'égard des salariés.

Voilà la situation à la veille de la session d'hiver au cours de laquelle le National devra se décider. Pour l'instant le seul point acquis c'est l'unanimité dans l'opposition à l'initiative socialiste. Quant au reste, la lutte est ouverte. Les intérêts en jeu sont

évidents; ce sont rarement ceux des patients. Les caisses tiennent avant tout à leur existence; les médecins craignent comme la peste toute obligation, en faisant miroiter le spectre de l'étatisation; le pouvoir économique raisonne en capacité concurrentielle des entreprises — lisez maintien du taux de profit.

La politique de la santé

On ne peut nier que l'établissement d'un véritable droit à la santé pose un problème financier. Mais seulement dans le système médical actuel. Alors pourquoi ne pas poser le problème dans des termes différents : oui au droit à la santé, c'est-à-dire oui à l'assurance obligatoire pour tous; mais quel type d'institution médicale voulons-nous et pouvons-nous nous offrir ? Ce qui est inadmissible, c'est de faire payer aux plus démunis les frais d'un système médical aberrant et qui tend à le devenir de plus en plus. Nous parlerons dans un prochain article de la politique de la santé et de ses implications avec le problème des assurances.

Le coupable

Il dormait
De son œil
De fumée
Et de l'autre
Vous fixait
Dans le fond
Du vôtre
Jusqu'au sang.

Gilbert Trolliet

VERS UNE ASSOCIATION SUISSE DE SOUTIEN A LA RÉSISTANCE CHILIENNE

L'unité pour le Chili

Faisons le point ! Après le coup d'Etat au Chili, divers groupements se sont formés en Suisse pour témoigner de la solidarité avec le peuple chilien. De tels comités sont formés ou en voie de formation à Genève, Lausanne, Fribourg, Zurich et au Tessin. Une réunion de coordination s'est tenue à Berne le 3 novembre, rassemblant des délégués du Parti socialiste et du Parti du travail de divers cantons, de la jeunesse communiste, des Partis socialistes et communistes italiens et espagnols en Suisse, un délégué du Mouvement d'action non-violente à Fribourg, un délégué du comité lausannois regroupant partis et syndicats, ainsi que des observateurs du PSA tessinois et des POCH.

Un but précis

Au cours de cette réunion, l'accord s'est fait sur le but suivant : en relation avec l'unité politique du gouvernement chilien d'Allende, recréée et renforcée au sein du Comité chilien démocratique de Rome (qui représente l'Unité populaire en exil), promouvoir un large groupement des organisations de la classe ouvrière et des mouvements populaires en Suisse, afin d'apporter une aide concrète au peuple chilien, par l'intermédiaire dudit Comité chilien démocratique de Rome.

Des socialistes au MPF

Les organisations suivantes ont été sollicitées de prendre part à cette action : le Parti socialiste suisse, les Partis socialistes italien et espagnol en Suisse, le Parti suisse du travail, les Partis communistes italien et espagnol en Suisse, la Jeunesse socialiste suisse, la Jeunesse communiste suisse, l'Union syndicale suisse, la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, Progressiven Organisationen, le Mouvement populaire des familles, la Déclaration de Berne, l'Action catholique ou-

vière, le Mouvement d'action non violente. Une première perspective proposée à ces groupements : constituer un comité national suisse, assurant l'unité et l'efficacité des actions à entreprendre à l'échelle du pays, sous le signe d'une « association suisse de soutien à la résistance chilienne Salvadore Allende » (qui devrait naître le 1er décembre à Lausanne).

Urgence

L'urgence d'un accord sur le plan suisse n'échappe à personne (en ville de Genève, on ne compte pas moins de quatre comités travaillant chacun pour leur compte) et pourtant il semble bien que des réticences, tenant à des considérations de politique interne, retardent les prises de positions positives attendues de la part des grandes organisations de la gauche helvétique (alors que l'adhésion communiste est acquise). Passe encore que les groupements d'extrême gauche ne puissent pas faire ici cause commune avec la future association : ils sont « réunis » sous un mot d'ordre de soutien à la lutte armée contre la junte qui suppose une analyse très critique du gouvernement Allende (un mot d'ordre, du reste, qui n'a pas été lancé par le MIR chilien lui-même, et qui pourrait être remis en question) ! Mais les tergiversations du PSS seront certainement très mal comprises de l'opinion.

Un CCP en PS !

P. S. — Pour ceux qui auraient cherché un CCP Chili à la suite de notre note de DP 250 et qui ne l'auraient pas trouvé, voici le numéro du compte ouvert à Lausanne, dans la ligne de l'« Association suisse de soutien à la résistance chilienne Salvadore Allende » : CCP 10-1442, Lausanne, au nom du CASRC-Aide Chili.

Que savons-nous de la Suède?

Nous apprenons, tardivement, que l'ambassade de Suède à Berne avait chargé un institut de sondage de la renseigner, en 1972, sur l'attitude de la population suisse à l'égard de la démocratie nordique. Les résultats devaient permettre de resserrer les liens politiques, économiques et culturels entre nos deux pays.

Il semble, d'après les résultats, que les Suisses s'intéressent peu à la Suède et n'en savent pas grand-chose. La sympathie pour la Suède est plus grande en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. C'est la catégorie de personnes âgées de trente à quarante-neuf ans qui manifeste le plus de sympathie, alors que les apprentis et étudiants, ainsi que les personnes de plus de cinquante ans n'ont que peu d'attraction pour la Suède. Est-ce une habitude pour les Etats étrangers (nous avons déjà parlé d'une enquête au sujet de l'Afrique du Sud) de se renseigner, par des moyens d'ailleurs parfaitement légaux, sur l'attitude de l'opinion publique. Mais où est la limite ?

Socialisme et entreprise

Des cadres français, sensibilisés par les événements de mai 1968, ont constitué, il y a près d'une année, un groupement proche du Parti socialiste sans y être officiellement associé, qui porte le nom que nous avons choisi comme titre. Ils organisent les 1er et 2 décembre, à Paris, des journées d'études sur le thème : « Les cadres dans la réflexion et l'action socialistes ».

Trois sujets seront examinés en commission :

1. Rôle des cadres dans le contrôle de l'économie;

2. Contribution à la définition d'une doctrine socialiste de l'entreprise;

3. L'engagement des cadres dans la vie publique.

Les papiers préparatoires contiennent de nombreuses idées qui méritent d'être étudiées par la gauche si elle veut sortir des modèles traditionnels qui ne lui ont pas permis de devenir majoritaire.

Prenons par exemple le texte sur « L'entreprise et les apporteurs de capitaux à risque ». L'apport de capitaux risqués y est considéré comme une fonction importante. La rémunération du capital doit être supérieure à la rémunération courante de l'épargne. « Mais il ne doit pas y avoir coïncidence obligatoire, indéfinie et sans recours entre l'apport de capitaux et le pouvoir de direction dans l'entreprise; les capitaux apportés et transformés en moyens de production ne confèrent pas un droit de propriété sur la nouvelle personnalité juridique que constituent l'entreprise et les hommes qui la composent ». Voilà un diagnostic qui mérite réflexion et qui, en tout cas, met en lumière des aspects du pouvoir dans l'entreprise à clarifier.

Un collectif de contrôle

A noter aussi, des propositions originales sur la création dans les entreprises importantes d'un collectif de contrôle représentant les parties prenantes de l'entreprise et où les salariés seront majoritaires : « Le collectif de contrôle vérifiera la qualité et l'exactitude de l'information économique et sociale fournie par les dirigeants. Il publiera dans l'entreprise les rémunérations des dirigeants... »

Existe-t-il en Suisse des cadres supérieurs qui, ayant rallié la gauche ou des milieux proches, pourraient porter une telle analyse et lui donner un retentissement concret ? La question se pose, lorsque l'on voit, et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, stagner le débat sur la participation dans les entreprises.

FRIBOURG

Une sainte alliance incongrue face à l'Université

Décidément, l'université n'est pas l'enfant chéri des députés du Grand Conseil fribourgeois. Les élus de ce canton se sont en effet livrés récemment à une saignée de taille dans son budget et ont marqué par là une hostilité latente vis-à-vis de l'institution. Même dans les rangs socialistes, parti qui défend pourtant une politique respon-

Les conséquences financières des décisions prises par les députés fribourgeois au chapitre du budget de l'Instruction publique et des Cultes sont les suivantes en ce qui concerne l'université.

Les « économies » (les chiffres indiqués ci-dessous représentent les sommes dont seront amputés les postes en question) :

— Chancellerie, achat de mobilier et machines :	1 150.—
— Traitements des assistants :	400 000.—
— Achat de mobilier et de machines :	7 490.—
— Achat et entretien des appareils :	113 120.—
— Frais de déplacements :	4 800.—
— Subventions aux Instituts :	150 000.—

Les recettes :

— Taxes de cours :	+ 250 000.—
--------------------	-------------

L'examen attentif des autres postes touchés, qui vont de la direction à la conservation des monuments historiques, en passant par l'enseignement primaire, les archives d'Etat ou le service archéologique, montre que ce sont particulièrement les « frais de déplacements » qui sont diminués.

sable de développement des institutions scolaires, certains députés n'ont pas hésité à déterrer la hache de guerre, et à joindre par là leurs voix à la droite la plus conservatrice.

Source de tout ce branle-bas, la volonté de limiter les dépenses universitaires pour dégager des ressources nouvelles en faveur des hôpitaux de districts en fort mauvaise posture ; la cause de la santé publique est certes plus populaire que celle de la formation universitaire, surtout en période électorale. Mais sur cette toile de fond sont bien vite venus se greffer des motivations d'un tout autre ordre qui révèlent bien les dessous du climat politique fribourgeois.

1. L'université, c'est la ville et ses professeurs. Dès lors, sur la question du budget de l'université peut très vite se reconstituer l'opposition ville-campagne surtout dans le cadre de ce Grand Conseil où siègent principalement des représentants ruraux. Le député Morard (dc) n'a donc eu aucune peine à battre le rappel des milieux catholiques intégristes qui refoulent comme la peste toute activité scientifique qui risquerait de remettre en question la foi traditionnelle et sécurisante telle qu'elle est enseignée par Mgr l'évêque. Dans un canton où les finances publiques sont si pauvres, sacrifier plus de 10 millions de francs à une institution qui a parfois l'audace de laisser passer timidement une idée nouvelle, voilà qui ne saurait être toléré.

2. Les radicaux s'attachent aux chiffres et ne s'embarrassent pas de questions morales. Actuellement dans l'opposition, ils jugent l'activité gouvernementale et administrative beaucoup trop dispendieuse et sont prêts à couper des crédits partout où la résistance s'avère molle. Ce ne sont pas les arguments timides et inconsistants du conseiller d'Etat Aebischer qui ont pu freiner leur fureur d'austérité.

3. Quant au socialiste Macheret, il a proposé et obtenu que la taxe de cours soit élevée de 50 % pour les étudiants étrangers. Une telle mesure est tout à fait arbitraire, discriminatoire et ségrégationniste ; si elle venait à être appliquée, il faut espérer qu'elle serait contestée auprès du Tribunal fédéral pour violation de l'égalité devant la loi. Il subsiste cependant que près du tiers des

étudiants de l'Université de Fribourg sont étrangers, et qu'une telle situation provoque un certain malaise dans la population. Plus qu'une marque de mauvaise humeur ou un incident de parcours, la convergence de ces trois tendances montre bien sur quels thèmes concrets peuvent se reconstituer au-dessus des partis une soudure des éléments les plus conservateurs. Que cela serve de sonnette d'alarme à ceux qui voient d'un très mauvais œil ces alliances temporaires, trompeuses et dangereuses.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Agonie

L'agonie du groupe « AZ » se poursuit et ne prendra fin qu'au 31 décembre avec le démembrement, la mort de l'édition zurichoise, la création de nouveaux cercles de collaboration et la participation de « TW » à un de ces groupements.

Il conviendra dans quelques semaines d'établir un bilan, mais en attendant voici quelques faits : Le tirage du « Volksrecht » était de 11 500 exemplaires en 1968 ; en août 1973, son successeur, « AZ » de Zurich, n'en comptait plus que 6255. Il disparaîtra. Un hebdomadaire prend la relève. Selon les « Basler Nachrichten » (273) les frais annuels sont budgétés 434 000 francs (8 pages) et le déficit prévu sera situé entre 35 000 et 150 000 francs. L'imprimerie coopérative de Zurich (GDZ) assume une garantie de déficit de 100 000 francs au maximum.

« Solothurner AZ » continue comme quotidien. Il a conquis plus de 400 nouveaux abonnés depuis le 1er juillet. La souscription a déjà rapporté plus de 17 000 francs.

« TW » (Berne) inaugurerà sa nouvelle formule le 5 décembre : parution 5 jours par semaine, nombre de pages minimum, impression sur cinq colonnes. Si l'on a choisi le mois de décembre pour le lancement, c'est évidemment pour per-

mettre aux abonnés de juger avant de renouveler leur abonnement. Combien d'entre eux préféreront-ils les forêts abattues à un journal concentré ? Tirage contrôlé à fin septembre : 11 443 exemplaires.

Indiscutablement, la débâcle de la presse socialiste démontre que la gauche démocratique ignore tout de la politique des moyens de communication.

« Xénophobie » à Turin

— La « Neue Zürcher Zeitung » (539) parle de la surpopulation « étrangère » à Turin où l'attitude à l'égard des immigrants, principalement du Sud, ressemble étrangement à des attitudes constatées dans d'autres pays, en Suisse notamment. — « Die Weltwoche » (48) publie une étude sur Sion, une ville qui cherche son identité. Selon Rolf Urs Ringger, l'auteur du texte, on ose presque parler d'une « Capitale aristocratique et gentille » (en français dans le texte).

— Pourquoi les gens se marient-ils ? Le supplément du « Tages Anzeiger » répond en images à cette question par un reportage photographique sur le mariage d'un couple italien en ville de Zurich. Un témoignage qui en dit peut-être plus long, à sa manière, que toutes les démonstrations verbales (3489 couples se sont unis en 1972 dans la capitale des rives de la Limmatt, tandis que 757 se séparaient). Dans le même magazine, quelques chiffres sur l'orientation politique des écoliers zurichois (une enquête menée auprès de 251 sujets) par rapport à celle de leurs parents.

La presse américaine

— Dans le numéro de fin de semaine de la « National Zeitung », le cinquième volet d'une enquête sur la presse mondiale, consacré à la presse américaine ; plus loin, une étude très complète sur le problème de l'énergie, vu à l'échelle mondiale et sur le plan suisse.

Hôpitaux genevois : le prix d'un marchandage

On annonçait des modifications importantes dans la répartition des départements entre les membres du nouveau Conseil d'Etat genevois. Il s'agissait pour la droite menée par le représentant libéral Jacques Vernet, d'enlever l'Instruction publique au socialiste Chavanne et accessoirement la Prévoyance sociale à son coreligionnaire Donzé. Finalement, aucun des bouleversements annoncés ne s'est réalisé. On avait oublié que le radical Schmitt se présentait trois semaines plus tard aux suffrages de l'Assemblée fédérale et que celle-ci ne comprend pas moins d'une cinquantaine de socialistes...

Des gages

Il semble aussi que les deux magistrats socialistes aient eu à donner des gages.

L'imprévisible brutalité avec laquelle M. Donzé a rompu les négociations avec le personnel des établissements hospitaliers trouve difficilement une autre explication. Sans parler de l'inélégance avec laquelle il a essayé de faire porter à ceux-ci la responsabilité de la rupture.

La représentativité des délégués du personnel a servi de premier prétexte à la rupture. L'action en faveur de la semaine de quarante heures et de l'augmentation de 300 francs a été menée par un « Comité unitaire » animé par les deux principaux syndicats, la VPOD et les syndicats chrétiens, auxquels s'était joint la section de la clinique psychiatrique de l'ASAG (d'obédience radicale). C'est donc sous ce titre commun que ces trois groupements se sont présentés aux pourparlers avec les délégués du Conseil d'Etat. M. Donzé refusait alors au personnel hospitalier le libre choix de ses représentants dans l'espoir de briser l'unité que l'action avait engendrée, demandait à n'engager le dialogue qu'avec les délégués des associations reconnues et, devant le

refus inévitable, trouvait ainsi un prétexte pour lever la séance.

Unitaire par les syndicats qu'elle regroupe, l'action engagée l'est également par l'ampleur des établissements qu'elle couvre : Hôpital cantonal, clinique psychiatrique et établissements pour personnes âgées de Loex et Vessy. Soucieux de rien faire « qui pourrait faire croire à une hypothétique division des travailleurs entre établissements », le comité unitaire décidait qu'à chaque rendez-vous par établissement fixé par le Conseil d'Etat deux représentants de l'assemblée générale feraient la liaison avec les autres établissements. Refus des autorités et second prétexte invoqué pour la rupture. Le communiqué officiel parle à propos de ces deux représentants des autres établissements de délégués « non employés à l'hôpital » pour accréditer l'idée de militants extérieurs au monde hospitalier, peut-être ces membres de la Ligue marxiste révolutionnaire dont parle le « Journal de Genève ».

Trois jours plus tard, 750 personnes disaient leur

détermination et leur volonté de poursuivre l'action dans le cadre du comité unitaire. La chaleur de l'assemblée montrait que la mauvaise foi des autorités, leur volonté de diviser n'avaient fait qu'accroître une combativité déjà grande.

Dans la presse, la manœuvre du Conseil d'Etat a fait long feu. Après le « Courrier », la « Voix ouvrière » (avec quelques contradictions), le « Journal de Genève » et la « Tribune » démêlaient peu à peu les fils d'une opération que les autorités avaient emmêlés à plaisir. Seule la « Suisse », qui par la plume de Robert Burgel a pris résolument parti contre les travailleurs hospitaliers, ne reprenait que le communiqué officiel sur les négociations sous un titre, « L'intrusion des non-syndiqués », qui vaut son pesant d'objectivité.

Le nouveau Conseil d'Etat semble s'inspirer de la manière forte dont M. Vernet et ses anciens clients ont expérimenté l'efficacité avec les locataires. On peut craindre — ou espérer, c'est selon — qu'il ne rencontre quelques difficultés avec les travailleurs.

L'internationale des généraux

Bilan des récentes manœuvres du 2e corps d'armée à la radio suisse romande. Invités devant le micro à donner leurs impressions, quatre observateurs étrangers, quatre généraux représentant les quatre pays entourant la Suisse : la France, l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie. Un même refrain entonné par chaque spécialiste à son tour de parole : excellente impression, mais... Car chacun a un « mais » à faire valoir après avoir souligné, qui l'excellence des officiers supérieurs, qui le niveau technique de l'engagement, qui le degré de « conviction » des soldats ; et les critiques pleuvent sur la faiblesse de l'aviation, l'insuffisance de la défense antiaérienne.

Un petit ballet verbal bien réglé et qui tombe à point nommé pour soutenir les efforts des partisans d'un budget militaire « rallongé » pour faire pencher un peu la balance dans le débat sur la défense nationale, pour peser sur l'opinion publique helvétique, chatouilleuse au chapitre du « y en a point comme nous ».

Merci !

Le commandant de corps suisse allemand de service, après de telles manifestations de solidarité militaire, n'avait plus qu'à murmurer, confus, ses remerciements pour les services rendus : oui, nous sommes conscients de ces faiblesses ; oui, nous nous apprêtons à pallier ces carences ! C'est beau, c'est généreux, l'internationale des généraux.